

Dynamique édition 2011 et challenge des entreprises



D. R.

Les lauréats du challenge des entreprises en pépinière ont posé pour la photo souvenir.

► Guillaume CUGIER

Dernièrement, l'Aditec (Association pour le développement de l'innovation et de la technologie) a organisé au théâtre du Colisée de Lens une soirée dédiée aux entreprises en développement et à celles hébergées dans le réseau départemental des pépinières.

Financée par le conseil général du Pas-de-Calais, l'Aditec est une association au service des entreprises et des créateurs du Pas-de-Calais qui a pour objectif d'aider les

PME à se développer. L'idée est de susciter l'initiative, informer et sensibiliser les PME, tout en les aidant à identifier des projets innovants qui leur permettront d'acquérir des avantages concurrentiels et donc de gagner des parts

de marché. L'Aditec propose dans ce cadre un accompagnement des chefs d'entreprise, notamment dans la rédaction de leur plan d'action stratégique et l'établissement de leur plan d'affaires. L'association les assiste également à la concrétisation de projet et leur propose une formation personnalisée à la gestion de l'entreprise. L'Aditec, qui fait partir du réseau CEEI (Centre européen d'entreprise et d'innovation), accompagne également les entreprises installées dans le réseau des pépinières du département. Autre mission, l'association s'occupe

également de la promotion du territoire et de ses entreprises. En outre, chaque année, elle édite *Dynamique*, une publication regroupant les coordonnées de toutes ces jeunes entreprises. L'édition 2011 fut d'ailleurs présentée lors de la soirée Cap développement qui s'est déroulée à Lens. La soirée a fait découvrir les initiatives entrepreneuriales et innovantes du département autour de plusieurs tables rondes, mais aussi – et c'est une nouveauté de cette année –, a organisé un challenge des entreprises en pépinières. ■



Les lauréats du challenge des entreprises en pépinières

Catégorie "Premiers pas"

– Prix "Innovation" : 2 000 € de la Caisse d'épargne et deux jours d'accompagnement par KPMG à Philippe Becel et son entreprise IDK chantier, pépinière Créamanche (Boulogne-sur-Mer), spécialisée dans la construction et la commercialisation de voiliers de plaisance transportables.

– Prix "Economie sociale et solidaire" : 2 000 € de la Banque populaire du Nord à Pierre-André Dewitte installé dans les locaux de la pépinière L'Écloserie d'entreprises (Liévin). Son entreprise Ipsos Ludo est spécialisée dans la conception et réalisation de jeux de société.

– Prix "Réussite" : 2 000 € du cabinet In extenso pour Arnaud Heu et François Papineau, créateurs d'Ecoway. Locataires à la pépinière d'entreprises de la Caso (Campagne-les-Wardrecques), ils sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobilier en carton.

Catégorie "Second souffle"

– Prix "Innovation" : 2 000 € du Crédit du Nord et 2000 € en plus des deux jours d'accompagnement par KPMG pour Thomas Pierre, gérant de la Brasserie artésienne. Implanté au centre d'affaires de la Porte-des-Flandres (Auchy-les-Mines), il fabrique et vend de la bière artisanale.

– Prix "Economie sociale et solidaire" : 4 000 € de la mutuelle Apreva pour Jean-François Poteaux et sa société Artois formation. Locataire à la pépinière Cesame (Vendin-les-Béthune), l'entreprise est spécialisée dans la formation en entreprise et la formation de personnel en insertion.

– Prix "Réussite" : 4 000 € de Malakoff Médéric pour Xavier Leblanc, créateur de la société MCTI, installée dans les locaux de la pépinière Créamanche (Boulogne-sur-Mer). Elle est spécialisée dans la fabrication de machines spéciales, la maintenance industrielle et la chaudronnerie.

Deux prix transversaux

– Prix "Coup de cœur du jury" : 2 000 € de la Caisse des dépôts et consignations pour Mathieu Charles, gérant d'Opale Aero System (conception, réalisation et vente de matériels destinés aux loisirs aériens), installée à la pépinière Créamanche (Boulogne-sur-Mer).

– Prix "Création d'emploi" : 2 000 € du Crédit agricole pour Jean-Marc Sorace et Eric Fripp. Leur entreprise, Fimatec ingénierie, installée à la pépinière d'entreprises de la Caso (Campagne-les-Wardrecques), propose des services d'ingénierie et d'études aux entreprises et collectivités.

– Prix "Jeune espoir" : 2 000 € du conseil général du Pas-de-Calais pour Gipsy Laude, créatrice de la société Gipsy Laude sellier harnacheur (réalisation de selles sur mesure et d'objets d'art en cuir), basée au Village des métiers d'art (Desvres).

– Prix "Jeune entrepreneur" : 2 000 € du conseil général du Pas-de-Calais attribués à Aurélien Danthois et Nicolas Lièvre pour leur entreprise Longévisport, spécialisée dans l'accompagnement à la pratique sportive à domicile et auprès de toutes organisations professionnelles, la prévention des difficultés liées au vieillissement. Longévisport est installée dans les locaux de la pépinière Maison de l'initiative, de la créativité et de l'emploi – Mice (Nœux-les-Mines).